

Intégrer la prévention : Ambiance lumineuse en salle de traite



- ▶ Bien éclairer pour bien travailler
- ▶ Les normes à respecter
- ▶ Les solutions pour un bon éclairage
- ▶ Qui contacter ?



L'éclairage, un atout primordial en salle de traite pour l'animal et pour l'homme

Un éclairage approprié favorise un environnement de travail plus sûr, plus efficace et plus agréable.

Il influe sur la posture du trayeur : les zones d'ombre diminuent la visibilité et imposent au trayeur de se pencher pour mieux observer et intervenir sur les mamelles.

Par ailleurs, **des zones d'ombre ou d'éblouissement peuvent engendrer un stress** et **perturber la circulation des animaux** : bousculades, chutes, perte de temps, coups de pattes... et risques d'**accidents du travail** !



Translucides sur toiture



Doubles néons sous tubulures

Les normes pour un bon éclairage

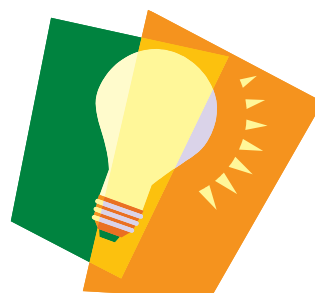
L'intensité lumineuse est mesurée en lux à l'aide d'un luxmètre. Selon la norme NFX 35-103 «Ergonomie - Principes de l'Ergonomie visuelle applicables à l'éclairage des locaux de travail», l'éclairage moyen recommandé est le suivant :

- 150 lux en salle traite et étables,
- 300 lux en laiterie.

Cependant, la norme donne une valeur minimale. Pour l'activité de traite et plus précisément le contrôle des mamelles, il est conseillé d'appliquer un niveau d'éclairage minimal d'environ **200 lux en salle de traite et de 400 à 500 lux au niveau de la mamelle** (travail de précision).

Les zones à bien éclairer en priorité

- l'espace de travail autour des mamelles,
- les faisceaux trayeurs et les compteurs à lait,
- les zones de lecture des boucles d'identification,
- les escaliers.



L'éclairage naturel

Bien que l'éclairage naturel peut contribuer à augmenter la température dans les bâtiments en été, il est important pour le bien-être au travail. Cela se traduit par :

- des **plaques translucides** en toiture (préférer le polycarbonate). Attention toutefois à la surchauffe estivale et au salissement rapide (risque de chute lors d'intervention),
- des **fenêtres latérales** (coulissantes ou oscillo-battantes permettant de ventiler) au dessus du niveau du quai. Attention toutefois à les placer au-dessus de la tête des bovins pour ne pas les éblouir.



Salle de traite lumineuse avec translucides

L'éclairage artificiel

Le type de lampes



Doubles néons sous tubulures

Chaque type de lampes a des propriétés spécifiques. Préférer les tubes fluorescents aux lampes incandescentes classiques :

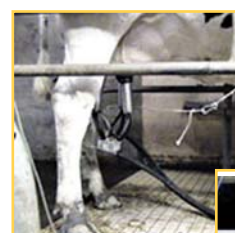
- économie d'énergie,
- longévité plus grande,
- plus performant,
- moins attiré par les mouches, donc moins de salissures.

Préconisations pour le choix de l'éclairage

- utiliser des boîtiers étanches avec diffuseur acrylique ou polycarbonate,
- prévoir 15 watt/m² sur la surface de la fosse,
- prévoir 2 tubes fluorescents pour une laiterie de 25 m² avec un interrupteur proche de l'entrée pour le chauffeur laitier,
- installer les tubes fluorescents en double, à 1 m de distance,
- les fixer à une hauteur entre 2,20 m et 2,50 m,
- les placer dans l'axe de la fosse,
- les placer sous les structures pour éviter les zones d'ombre,
- entretenir et garder les boîtiers propres (on peut perdre jusqu'à 50% de leur efficacité !),
- préférer des murs et plafonds clairs,
- prévoir des spots dans le sol sous les pis des vaches ou dans les rives de quais pour éclairer les mamelles (à prévoir dès la conception).



Spot intégré dans le quai



Mamelle dégagée
H. mamelle : 70 cm
Eclairage : 370 lux

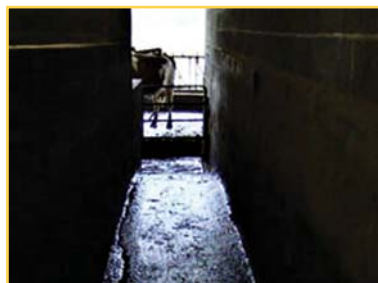
Pied devant mamelle
H. mamelle : 55 cm
Eclairage : 40 lux



Eviter contrastes et éblouissements



Il est à noter que le bovin met 4 fois plus de temps à s'accomoder au changement de luminosité ; il faut donc éclairer le couloir ou le peindre en blanc. Toutes les zones avec effet de contraste ou d'éblouissement sont à proscrire. Si elles sont présentes entre l'aire d'attente, la salle de traite et la sortie des bovins, elles provoquent des ralentissements fréquents des animaux. Ce qui engendre également des déplacements supplémentaires du trayeur qui doit forcer l'évolution des animaux.



Zone d'ombre
Couloir : 37 lux



Pont-levis avec éblouissement



Eblouissement
Salle : 560 lux

Sources :

Norme NFX 35-103 «Ergonomie - Principes de l'Ergonomie visuelle applicables à l'éclairage des locaux de travail»
Guide pour concevoir son bloc de traite / Chambre d'agriculture Seine-Maritime et Eure
L'éclairage des étables laitières, Agriculture, Pêcheries, et Alimentation

A qui vous adresser ?

▶ Les services santé sécurité au travail de la MSA

Les conseillers en prévention et médecins du travail vous accompagnent pour limiter les risques d'accidents, préserver votre santé en milieu professionnel, améliorer vos conditions de travail...

Fédération MSA d'Armorique

Site des Côtes d'Armor

Tél. 02 96 78 88 58

Site du Finistère

Tél. 02 98 85 79 31

Fédération MSA des Portes de Bretagne

Site d'Ille-et-Vilaine

Tél. 02 99 01 82 55

Site du Morbihan

Tél. 02 97 46 52 36

▶ Les concepteurs agréés Charte Qualité conception bâtiments bovins

Liste disponible sur simple demande
auprès du GIE-Lait Viande de Bretagne

Tél. 02 23 48 29 00 - Fax : 02 23 48 29 01

E-mail : crb@gielaitviandebretagne.fr

▶ Les conseillers traite de Bretagne Contrôle Laitier

Tél. 02 97 60 27 37 - Fax : 02 97 60 56 38

E-mail : accueil@bretagne-contrôle-laitier.fr

▶ Les installateurs agréés de matériel de traite

Liste disponible sur simple demande
auprès du CROCIT Bretagne

Tél. 02 23 48 29 00 - Fax : 02 23 48 29 01

E-mail : crocit.bretagne@wanadoo.fr

Document réalisé par les Fédérations MSA de Bretagne en collaboration avec le Comité Régional Bâtiment du GIE Lait-Viande de Bretagne, les Chambres d'agriculture de Bretagne, Bretagne Contrôle Laitier et avec le soutien financier de la CCMSA et du Conseil Régional de Bretagne.